



Azimuth

Le bulletin des membres de l'AQBR

L'Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage

Édition du 13 janvier 2020



**Renforcement des capacités de la communauté bénévole
en cas de catastrophes**

Page 3

Dans ce numéro



Le renforcement des capacités en cas de catastrophes

Page 3

Formation AdventureSmart

Page 4



La politique de remboursement

Page 5

Élections aux postes de coordonnateurs régionaux

Page 6



Mot du président



Guy Lapointe

Bonjour à tous,

Nous voici rendus en 2020,

Il est temps de faire un bilan de l'année qui vient se terminer et de regarder devant nous.

L'année 2019 aura été marquée par trois grands changements. Tout d'abord, en début d'année, nous apprenons que la Sûreté du Québec allait procéder à une restructuration de ses deux services d'urgences. Ceci laissait présager un bouleversement au niveau de la mobilisation de nos membres. Sans connaître l'impact réel, le départ à la retraite des membres des unités d'urgences soulevait l'inquiétude. Tout au long de l'année, nous avons ressenti les effets de cette restructuration. Je ne vous le cache pas, le service à la population en a grandement souffert. Il y a lieu de se poser des questions sur la pertinence d'avoir recours à des équipes équestres au lieu des bénévoles structurés.

Est-il possible que l'utilisation d'une application remplace l'expertise terrain? L'année 2020 s'annonce très intéressante à ce niveau.

Le nombre de disparitions n'avait certainement pas diminué mais nos services étaient de moins en moins requis. Pendant ce temps, à la Sûreté du Québec, on disait que le but premier de la restructuration est de devenir « encore meilleur ». Ce n'est pourtant pas ce que nous avons ressenti sur le terrain. Dans les différents postes, on nous disait craindre la perte d'une telle expertise. De notre côté, il fallait redoubler d'énergie afin d'éviter l'exode des membres qui continuent à s'entraîner sans être mobilisés. Durant l'année, plus de 80 nouveaux membres ont été recrutés. Malheureusement, notre année a été concentrée sur les recherches complémentaires qui nous rapprochent des familles mais qui contribuent à alimenter la grogne envers l'inertie du service policier. Je refuse de croire que nous allons devenir un service complémentaire.

Pendant ce temps, les familles de personnes disparues se sentaient abandonnées et se mobilisaient afin de tenter d'obtenir des réponses à leurs questions.

La période d'interrogation a culminé le 30 novembre dernier alors que le sergent Alain Croteau, coordonnateur provincial en recherche et sauvetage est venu expliquer à 23 membres de l'AQBRs réunis à Trois-Rivières, les fondements de la décision. Tous ont apprécié sa transparence et son humilité. Suite à cette rencontre, loin de reculer, les membres du conseil d'administration et moi avons envisagé différentes façons de faire connaître votre expertise. Nous avons également répondu aux inquiétudes des maires et préfets des MRC de l'Estrie qui s'interrogent sur la disponibilité des ressources compétentes. Il reste à voir ce que l'année 2020 nous réserve...

Cette année aura aussi été marquée par un retour du financement de la part du ministère de la Sécurité publique du Québec. Ce soutien nous permet avant tout une plus grande autonomie opérationnelle et un soutien administratif attendu depuis très longtemps. Cependant, le budget accordé par le MSP n'est pas récurrent. Il nécessite une renégociation annuelle et une reddition de comptes. Grâce à cet appui de la part du MSP, nous avons été en mesure de créer un poste d'adjointe administrative. Martine Forbes a donc démissionné de son poste de secrétaire du conseil d'administration. Elle occupe ce nouveau poste. Martine est en mesure de mettre au profit de l'AQBRs son expertise en communication. Elle apporte un soutien important aux membres du CA.

En réponse à son aide financière, le MSP demande à l'AQBRs d'être en mesure d'offrir un service de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Des pourparlers ont déjà été entrepris afin d'intégrer de nouveaux groupes et différentes communautés autochtones.

Grâce à nos efforts, pour une quatrième année consécutive, nous avons été en mesure de profiter du programme de Fonds de nouvelles initiatives en recherche et sauvetage de Sécurité publique Canada. Nous avons répondu aux attentes de l'ancien ministre Ralph Goodale qui, pour cette année, désirait mettre l'accent sur l'intégration des bénévoles en recherche et sauvetage dans le concept de la sécurité civile. Comme vous le constaterez dans l'article de la page suivante, deux comités ont été mis sur pied afin d'élaborer les fondements de notre projet. Vous serez tenus informés des développements. Merci à Catherine pour sa gestion du projet, aux membres des comités pour leur implications et à Guy Trottier pour son support logistique.

Lors du récent colloque de la Sécurité publique, notre kiosque et une présentation faite par Catherine ont suscité beaucoup d'intérêt de la part du ministère de la Sécurité publique et des nombreux participants. Nous ferons les mêmes représentations lors du colloque des directeurs de police du Québec qui se tiendra à Rivière-du-Loup en mai prochain.

Dans le cadre du projet de service d'urgence en milieu isolé (SUMI), plus de 420 pompiers québécois ont été formés afin de répondre plus efficacement aux opérations de « sauvetage ». Bien qu'on sente un certain intérêt, le but des services incendies n'est pas d'intervenir en cas d'opérations de recherches.

En 2020, nous connaissons une période d'élection des coordonnateurs régionaux dont les mandats prendront fin à la fin du mois de mars. Les postes de vice-président, de coordonnateur de la formation, de responsable des ressources humaines et de conseiller seront également soumis à une élection. Celui de secrétaire sera affiché à titre intérimaire. Les élections des coordonnateurs se tiendront le 1^{er} avril et celles du conseil d'administration se tiendront lors de l'assemblée générale annuelle du 2 mai prochain.

Guy Lapointe, président

Renforcement des capacités de la communauté en cas de catastrophes

Au cours de leurs nombreuses années d'existence, de leur haut degré d'expertise et de leur présence sur le terrain, quelques-uns de nos groupes ont pu se tailler une place au sein des services d'urgence municipaux et régionaux. C'est particulièrement le cas dans la région de l'Outaouais, souvent touchée par des sinistres et en Mauricie / Centre-du-Québec où des mesures de prévention ont été mises en place.

Devant l'augmentation du nombre de sinistres majeurs, un des objectifs de 2019 du programme de Fonds des nouvelles initiatives de Sécurité publique Canada est de voir à l'intégration des organismes bénévoles de recherche et sauvetage dans le contexte de la sécurité civile, afin qu'ils soient en mesure d'offrir leurs services aux municipalités lors de tels sinistres.

On sait que des organismes comme l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge et l'Armée du Salut sont déjà impliqués lors de ces événements majeurs, mais dans un rôle spécifique. Tandis que les groupes membres de l'AQBRs peuvent offrir un service multidisciplinaire comme nous l'avons démontré lors des inondations de 2017, de la tornade de 2018 et des autres inondations qui sont survenues au printemps 2019. La présentation que nous avons faite lors du colloque sur la sécurité civile en octobre dernier confirme que nous avons notre place au sein de cette communauté. L'idée d'offrir un encadrement des bénévoles spontanés a suscité beaucoup d'intérêt.

Formation de formateurs

Profitant de l'occasion offerte par Sécurité publique Canada, nous avons pu encore cette année bénéficier d'un Fonds de nouvelles initiatives (FNI) visant à atteindre cet objectif. En effet, dans le cadre de notre projet FNI – *Renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe au sein de la communauté bénévole en R&S au sol au Québec* - nous avons comme objectif non seulement de développer un programme de formation relatif aux mesures d'urgence, mais aussi d'offrir une formation de formateurs qui nous permettra de bonifier la formation offerte au sein de l'AQBRs.

Ce projet s'insère dans une vision à long terme de la mise en place d'un réseau de formateurs et d'un programme de formation au sein de l'AQBRs. Selon cette vision, nos membres continueront à avoir accès à une formation de qualité et diversifiée leur permettant de répondre aux exigences du MSP et à la norme CSA sur les compétences de base en R-S au sol et d'intervenir de façon sécuritaire et efficace lorsque mobilisés pour tout type d'incidents en R-S au sol ou mesures d'urgence.

Dans un premier temps, nous avons mis sur pied deux groupes de travail avec des mandats spécifiques. Le premier vise la formation de formateurs. Huit membres de différents groupes participent à ce comité. Ils planifient et animeront un premier atelier qui se tiendra : du 13 mars (20h) au 15 mars (12h) 2020 à l'Hôtel des Gouverneurs de Trois-Rivières.

Ce premier atelier touchera principalement:

- Les principes d'éducation aux adultes;
- Les techniques d'animation; et
- Les outils disponibles pour planifier et offrir des activités de formation efficaces.

Le second groupe de travail formé de neuf membres, quant à lui, vise à élaborer le contenu du programme de formation adapté aux besoins des bénévoles en R-S au sol leur permettant de s'intégrer et d'intervenir de façon sécuritaire et efficace dans les situations de mesures d'urgence. Ce groupe, lui aussi, planifie et animera un deuxième atelier qui se tiendra également dans la région de Trois-Rivières, les 18, 19 et 20 septembre 2020.

Ces deux ateliers s'adressent aux formateurs actuels et en devenir : coordonnateurs de formation de chaque groupe, formateurs de longue date, formateurs dans un domaine spécifique ou à tout membre qui désire devenir formateur au sein de son groupe. La formation présente donc, pour chaque personne intéressée, une excellente occasion de progresser dans son cheminement en tant que formateur, quelle que soit l'étape à laquelle elle est rendue. Les deux ateliers offerts seront interactifs, permettant de vivre des expériences d'apprentissage collaboratif et expérientiel. De plus, une trousse à outils de formation sera distribuée à tous les participants. Tous les participants étant hébergés au même site, ceci favorisera également le réseautage au sein des formateurs de l'AQBRs. Par la suite, l'Association mettra en œuvre d'autres outils de réseautage tirant avantage, entre autres, des moyens de communication à distance.

Les coûts pour les repas et pour l'hébergement à l'hôtel sont couverts grâce au financement fourni par le projet FNI. Les frais de kilométrage ne sont pas couverts, cependant une allocation de 17.30 \$ pour chacune des trois journées est également offerte dans le cadre du projet. Nous encourageons le covoiturage si possible. Les membres désirant participer à la formation de formateurs s'engagent à être présents aux deux ateliers et à s'y préparer en fonction des consignes qui seront fournies. Les responsables des groupes ont déjà reçu l'information par voie de courriel. Il leur appartient de diffuser l'information au sein de leur groupe afin que nous puissions collectivement profiter de cette occasion qui se présente à nous.

Si vous êtes intéressé(e) à participer aux ateliers de formation de formateurs, veuillez svp faire parvenir les renseignements suivants à Catherine Dumouchel à aqbrsformation@gmail.com d'ici le 15 février 2020 : nom | courriel | # de téléphone (jour/soir) | groupe de l'AQBRs dont vous êtes membre | sommaire (maximum une page) de votre expérience en tant que formateur | trois éléments que vous aimeriez retirer de la formation | trois éléments que vous pensez pouvoir contribuer à la formation.

Nous vous rappelons que durant la deuxième année du projet, l'ensemble de membres pourra profiter de la tenue de trois ateliers régionaux portant sur le programme de formation en mesures d'urgence.



Le weekend de formation des instructeurs du programme AdventureSmart qui devait avoir lieu l'automne dernier a dû être reporté. L'activité se tiendra donc à Trois-Rivières les 29 février et premier mars prochain. Il est encore temps de vous y inscrire.

La formation s'adresse principalement aux membres qui ont déjà suivi la formation de présentateurs du programme. Afin de se préparer à cet atelier, toute personne intéressée peut préalablement recevoir la formation de présentateur. Les frais de transport et d'hébergement sont couverts pour toute personne demeurant à plus de 50 kilomètres de l'hôtel.

AdventureSmart est un programme national dont l'objectif est de réduire la fréquence et la gravité des incidents de recherche et de sauvetage. Il s'agit à la fois d'un concept et d'un regroupement de programmes de prévention qui visent à encourager le grand public « à s'informer et à aller dehors. »

AdventureSmart, qui favorise le plaisir et les loisirs de plein air, crée un équilibre entre les messages clés sur la sécurité et la responsabilité individuelle; encourage le public à acquérir les connaissances, les compétences et le matériel nécessaire pour profiter des activités de plein air. L'un des principaux éléments d'AdventureSmart est l'éducation et la formation, et nous offrons un éventail de possibilités d'apprentissage.

Les présentations d'AdventureSmart

Les présentations incluent un ensemble de programmes conçus pour les enfants et les adultes afin de les aider à se préparer à leur activité de plein air. Ces présentations durent généralement de 45 à 90 minutes; toutefois, le contenu offre suffisamment de souplesse pour y présenter de brefs aperçus, intégrer des messages clés dans vos propres programmes de formation ou compléter la théorie avec des applications pratiques, en fonction de l'auditoire, de l'activité et de l'endroit.

Les présentations d'AdventureSmart conviennent parfaitement aux écoles, aux groupes de jeunes, aux clubs de plein air et à toutes les organisations qui souhaitent en savoir plus sur la planification, la préparation par la formation et la possession de l'équipement essentiel. Il est possible d'adapter les présentations, et vous pouvez décider sur quel aspect mettre l'accent, selon vos besoins et votre expérience. De plus, des renseignements essentiels sur la recherche et le sauvetage au Canada, notamment la survie et la façon d'alerter le réseau, font partie de tous les programmes.

Les programmes actuels d'AdventureSmart comprennent:

- **Reste près d'un arbre:** La présentation s'adresse aux enfants de la maternelle à la cinquième année. On y enseigne aux enfants comment ne pas se perdre en forêt et ce qu'il faut faire si cela se produit.
- **Neige—Sécurité et éducation:** Le programme s'adresse aux enfants de la quatrième à la sixième année; on y enseigne les pratiques sécuritaires et la signalisation du ski alpin, et on y donne de l'information sur l'arrière-pays, notamment sur les dangers qui existent « hors des sentiers battus. »
- **Survivre à l'extérieur:** La présentation s'adresse aux personnes âgées de 12 à 99 ans. Elle est axée sur la planification de l'excursion, la formation et les articles de première nécessité. Elle comprend de l'information sur la façon d'alerter le réseau de recherche et de sauvetage et met l'accent sur les moyens de survie en attendant les secours.
- **Survivre à l'extérieur—Motoneige:** La présentation s'adresse aux motoneigistes et reprend une grande partie du contenu du programme Survie à l'extérieur, qui a été adapté aux conditions hivernales. Parmi les sujets traités, mentionnons les conseils concernant les déplacements sur la neige et la glace, notamment des renseignements cruciaux sur les déplacements en terrain avalancheux.
- **Intell'eau:** La présentation est conçue pour les jeunes et les adultes qui veulent pagayer, que ce soit sur une planche à pagaie (position debout), en kayak ou en canot. Les sujets comprennent la planification, la préparation par la formation et la possession de l'équipement essentiel pour les activités nautiques. Il est possible d'ajouter à la présentation des segments sur la pratique de ces activités en eaux courantes ou en eaux côtières, selon l'endroit.

Les cours d'AdventureSmart ne portent pas sur des techniques associées à des activités de plein air particulières; toutefois, étant donné le contenu des programmes, il importe que les participants possèdent une expérience élémentaire de plein air et un mandat visant à encourager la participation du public. Les participants aux cours d'instructeur et d'instructeur principal doivent avoir une vaste expérience de la formation, ainsi que la capacité d'enseigner et de servir de mentors à des adultes.

Cours d'animateur



Même si une partie du matériel d'AdventureSmart est affiché en ligne afin que tous les Canadiens aient accès à nos messages, l'interaction avec les pairs est la meilleure façon d'apprendre. Les cours permettent d'acquérir des outils et des techniques et favorisent la mise en commun des pratiques exemplaires sur l'enseignement des activités afin de permettre aux animateurs autorisés d'offrir un ou plusieurs programmes d'AdventureSmart à des publics variés ou à des auditoires particuliers, comme les enfants.

Les animateurs peuvent choisir de se concentrer sur un ou plusieurs programmes, selon leurs antécédents, leurs intérêts et les objectifs de leur organisme. Afin d'assurer le contrôle de la qualité, les animateurs peuvent se servir du site Web d'AdventureSmart comme centre de ressources pour obtenir le matériel des programmes.

Le soutien de la prestation des programmes sera fourni par leur organisme respectif. Les organismes partenaires de la prestation des programmes doivent s'intéresser au développement des enfants et des jeunes, aux activités éducatives et récréatives en plein air, aux parcs et au tourisme ou à la recherche et au sauvetage.

Les organismes doivent veiller à ce que leurs membres ou employés soient assurés et couverts à des fins de responsabilité et à ce que des politiques et des procédures qui prévoient une vérification du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès des personnes vulnérables soient mises en œuvre afin de protéger le public et leurs membres. Les cours durent généralement d'une à deux heures, selon les programmes enseignés, et ils peuvent être regroupés dans une séance d'une journée au cours de laquelle tous les programmes sont traités.

Cours d'instructeur



Outre l'information fournie dans les cours d'animateur, les cours d'instructeur, qui durent habituellement d'une journée à une journée et demie, vous procurent les renseignements dont vous avez besoin pour former les animateurs afin qu'ils puissent offrir une, plusieurs ou l'ensemble des présentations d'AdventureSmart.

Même si les techniques d'enseignement, les principaux domaines d'intérêt et les connaissances avancées du contenu des présentations sont étudiés dans les cours d'instructeur, les participants doivent posséder une expérience de l'enseignement aux adultes et être capables d'agir à titre de mentor et de faire des suggestions et des commentaires constructifs.

Cours d'instructeur principal

Les cours durent généralement deux jours et ils sont conçus pour les personnes qui enseignent et qui ont des connaissances et des compétences poussées dans le domaine de la survie en nature ou de l'éducation en plein air.

Les instructeurs principaux ont la capacité de former d'autres personnes dans tous les programmes d'AdventureSmart et ils ont l'occasion d'animer des cours d'instructeur. Ce sont les partenaires autorisés à donner les programmes qui choisissent les instructeurs principaux, et c'est le gestionnaire des programmes d'AdventureSmart qui approuve leur candidature.

Pour toute demande d'information ou pour vous inscrire à l'atelier, veuillez communiquer avec Marie-Claude Bélanger, coordonnatrice provinciale du programme à l'adresse courriel suivante : mcbgmt@gmail.com

Au plaisir de s'y rencontrer...

La nouvelle politique de remboursement

À l'automne 2019, suite à l'obtention d'une aide financière de la part du ministère de la Sécurité publique, les membres du conseil d'administration de l'AQBRs émettaient une politique relative au remboursement des dépenses opérationnelles des membres. La responsabilité de rembourser les membres revient maintenant à l'Association. La politique ressemble à celle à laquelle nous étions habitués. Le taux en vigueur est celui du gouvernement du Québec tel que le stipule la directive envoyée aux responsables des groupes.

Les membres du conseil d'administration révisent annuellement cette politique au 1^{er} décembre. Le formulaire est disponible sur le site web de l'AQBRs. Un membre a 30 jours pour réclamer ses frais opérationnels.

Élections aux postes de coordonnateurs

Le premier avril 2020 auront lieu les élections aux postes des coordonnateurs régionaux. Nous tenons avant tout à remercier ceux et celles qui assument cette position depuis les trois dernières années. Pour d'autres, leur implication remonte à de nombreuses années. Merci pour cette implication. La récente restructuration des unités d'urgences de la Sûreté du Québec nous force à être plus présents sur le terrain afin de faire mieux connaître les services offerts par les groupes de l'AQBRs. Les coordonnateurs bénévoles font partie intégrante de la structure opérationnelle de l'Association.

Ils sont bénévoles au sein d'un groupe membre de l'AQBRs et dans le cadre de leurs fonctions de Coordonnateurs bénévoles, relèvent directement du conseil d'administration de l'association. Ils jouent un rôle primordial sur le plan opérationnel, puisqu'ils sont impliqués directement dans le processus de mobilisation de la Sécurité civile. Ils représentent l'AQBRs sur le terrain, lors des opérations recherches et sauvetage de personnes disparues.

Le coordonnateur bénévole a la responsabilité de la gestion opérationnelle de l'ensemble des ressources bénévoles des équipes membres de l'AQBRs sur le terrain. Il doit s'assurer, en collaboration avec le responsable opérationnel de chacune des équipes engagées dans l'événement, que les interventions effectuées par les bénévoles le sont conformément aux attentes du demandeur.

Afin que le coordonnateur bénévole garde un lien serré avec les équipes de son district et du responsable des opérations. Il doit faire la promotion de l'Association et au besoin, participer à des rencontres. Dans les districts où nous sommes sous-représentés, le coordonnateur joue un rôle important au niveau du développement de nouvelles ressources.

Suite à l'élection du premier avril 2020, les coordonnateurs régionaux devront participer à des visioconférences visant à les informer sur leur mandat et assurer un suivi opérationnel.

Le processus d'élection sera enclenché le 15 février 2020.

Merci à tous ceux qui démontrent un intérêt.

Des biscuits pour un don!



En décembre dernier, Camillia, une élève de l'école Rose-des-Vents de Montréal, fait un travail sur les chiens de recherche. Elle organise une rencontre avec deux de nos équipes. Pour les remercier, elle fabrique des biscuits en guise de levée de fonds. Grâce à son excellent travail, Camillia a remis un chèque de \$117 à l'AQBRs. MERCI à Camillia pour cette généreuse initiative.

Merci à Doris Yacovelli et Catherine Derasp du groupe Recherche et sauvetage 3L pour votre participation.

Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage (AQBRs)

1390, rue des Fougères

Prévoist (Québec) J0R 1T0

Téléphone : (450) 530-7804 urgence : (450) 530-4770

Courriel : aqbrs1@gmail.com

Le bulletin Azimut est une publication de l'Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage (AQBRs) destinée à faire connaître le travail de ses groupes membres. La survie et le contenu de ce bulletin dépendent de votre participation.

Profitez de cette publication pour faire la promotion de vos activités !

Si vous désirez recevoir le bulletin Azimut, faites-nous en part en nous écrivant à l'adresse courriel suivante :

aqbrs1@gmail.com